

DATADOCK, HABILITATIONS ET CERTIFICATIONS

Proconsec est qualifié ISQ OPQF depuis le 29 mars 2017 et enregistré sur le Datadock depuis le 28 avril 2017.

Proconsec est agréé, certifié, habilité ou autorisé par tous les organismes nationaux concernés par la santé et la sécurité au travail :

-  Réseau prévention composé de la CNAM (Caisse nationale d'assurance maladie), les CARSAT (Caisses d'assurance retraite et de santé au travail), INRS (Institut national de recherche et de sécurité).
-  DIRECCTE PACA (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi).
-  Préfecture de la Région PACA et Préfecture des Alpes de Haute Provence.

Datadock, habilitations, certifications – P 1/3

FORMATION

Nous vous garantissons des interventions de qualité, conformes aux exigences des certifications et habilitations délivrées :

-  Certifié par l'INRS en tant que formateur en **Risques Psycho-Sociaux** depuis 2014. Habilitation INRS n° 502618/2014/RPS-01/O/07. Formateur RPS certifié n° 8000270a80003f66
-  Agrément pour la formation des **Comités Sociaux et Economiques CSE** de la Préfecture de Région PACA en date du 18 juin 2018, valant également pour la Commission santé sécurité et condition de travail CSSCT et Représentant de proximité RP.
-  Arrêté de la Préfecture de Région et de la DIRRECTE de Provence Alpes Côte d'Azur pour la formation **CHSCT** Comité d'hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail - N° 077 du 2 mai 2016. Accrédité CNFPT pour les formations CHSCT des Collectivités Territoriales.
-  Habilitation INRS pour la formation des **SST** Sauveteurs Secouristes du Travail n° 888026/2016/SST-01/O/07. Formateur de formateurs SST en partenariat avec ACTIMMIS. Habilité par l'INRS - Formation formateur SST PACA.
-  Certifié par la CARSAT SUD EST pour la formation en **Evaluation des risques professionnels, document unique**, en date du 8 janvier 2014 et **salarié désigné compétent, référent prévention et référent sexuel**, en date du 27 novembre 2015.
-  Arrêté Préfectoral des Alpes de Haute Provence pour la formation **SSIAP** Service Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes : N° 2016-250-009 du 6 septembre 2016.
-  Accrédité Formateur **Gestes qui sauvent**, par le CNFPT PACA depuis décembre 2019

Proconsec est par ailleurs répertorié auprès de **CARIF OREF** pour les formations SST, SSIAP et HOBOS et au référencé au **Catalogue Qualité du Pôle Emploi** depuis le 1^{er} avril 2019.

CONSEIL / CONFÉRENCE



Enregistré en tant qu'**Intervenant en Prévention des Risques Professionnels (IPRP)**, en Santé Sécurité au Travail n° 2019-12-04-039 de la DIRECCTE PACA.

L'employeur désigne un ou plusieurs salariés compétents pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise. Il peut faire appel, après avis du CSE ou, en son absence, des délégués du personnel, aux intervenants en prévention des risques professionnels appartenant au service de santé au travail interentreprises auquel il adhère ou dûment enregistrés auprès de l'autorité administrative disposant de compétences dans le domaine de la prévention des risques professionnels et de l'amélioration des conditions de travail.



Yves MORAND est **Juge assesseur au Pôle social du Tribunal Judiciaire** de Digne-les-Bains 04 et formé par l'Ecole nationale de la magistrature pour la formation initiale des assesseurs des tribunaux de grande instance et de la cour d'appel conformément aux articles L211-16 et L311-16 du code de l'organisation judiciaire.